

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 15 août 2022, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 362, rue Principale à Daveluyville

SONT PRÉSENTS : M. Mathieu Allard, maire
 Mme Nadia Leclerc, conseillère no. 1
 M. Sébastien Bilodeau, conseiller no. 2
 Mme Valérie Loiselle, conseillère no. 3
 M. Alain Raymond, conseiller no. 4
 Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no. 5
 Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

La directrice générale et trésorière, Mme Tammy Voyer ainsi que la greffière, Mme Elyse Maheu assistent également à la séance.

Ouverture de
l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

2022-08-154
Adoption de l'ordre
du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2022-08-155
Adoption du
procès-verbal de la
séance ordinaire
du 4 juillet 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

2022-08-156
Adoption du
procès-verbal de la
séance
extraordinaire du
20 juillet 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2022 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juillet 2022.

Suivi des dossiers

Le maire présente les dossiers en cours.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

2022-08-157
Liste des comptes
à payer

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 15 août 2022 de la Ville de Daveluyville totalisant **538 081,10 \$**;

CONSIDÉRANT QUE madame Tammy Voyer, directrice générale et trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité d'approuver ladite liste des comptes au 15 août 2022 de la Ville de Daveluyville totalisant 538 081,10 \$.

Demande de
partenariat 25^e
édition Place aux
jeunes

Réception d'une correspondance de Places aux jeunes Arthabaska demandant une commandite de 500 \$ de la Ville de Daveluyville. Le conseil prend acte, sans donner suite.

2022-08-158
Offre de service –
Accompagnement
en gestion de la
rémunération

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place une politique de rémunération dans le but de permettre à l'organisation de s'appuyer sur des critères plus objectifs et d'avoir des outils pour faciliter la gestion de la rémunération au sein de l'organisation;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de retenir la proposition de la firme Couillard Conseils, pour réaliser l'accompagnement en gestion de la rémunération (échelles salariales), et ce, selon les termes et conditions de l'offre datée du 22 mars 2022 au montant de 4 050 \$, plus taxes. Le conseil autorise Mme Tammy Voyer, directrice générale et trésorière à signer l'offre de service et à émettre le déboursé en conséquence.

2022-08-159
Hausse du prix des
carburants –
Demande de
soutien au
gouvernement

CONSIDÉRANT QUE les coûts de l'énergie, et notamment le coût des produits pétroliers, n'ont cessés d'augmenter au cours de la dernière année;

CONSIDÉRANT QUE la volatilité élevée et les hausses fréquentes des prix des produits pétroliers ont un impact important sur l'ensemble des activités courantes des municipalités, en contribuant à l'augmentation de leurs dépenses dans un contexte où les sources de revenus plafonnent, forçant les municipalités à revoir leurs priorités budgétaires et fragilisant le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix des produits pétroliers impacte négativement la capacité des municipalités de réaliser des projets d'infrastructures, affectant à long terme la pérennisation des biens publics dont elles sont les gardiennes;

CONSIDÉRANT QUE la hausse des prix des produits pétroliers se traduit aussi par une amplification des conséquences de l'inflation sur les salariés des municipalités, ayant pour effet de forcer à moyen terme un réajustement à la hausse des salaires;

CONSIDÉRANT QUE seul le gouvernement québécois a les moyens nécessaires pour aider le monde municipal à relever le défi que constitue la décarbonisation de ses activités;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité:

- **QUE** la MRC d'Arthabaska demande au gouvernement québécois de prendre des moyens concrets afin d'accompagner le monde municipal face au défi que constitue la décarbonisation de ses activités, et de l'assister financièrement dans l'élaboration et la mise en place effective d'une transition énergétique;
- **QU'**un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'assemblée générale annuelle (AGA).

HYGIÈNE DU MILIEU

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis

Madame Tammy Voyer, directrice générale, dépose la liste des permis émis et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de juillet 2022, 10 permis ont été émis, totalisant 122 944,00 \$.

2022-08-160

Mandat au département de l'aménagement de la MRC d'Arthabaska pour la modification du règlement de zonage

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la dernière modification au schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska, la Ville de Daveluyville doit harmoniser ses règlements d'urbanisme avec ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska possède l'expertise pour rédiger de tels règlements et qu'elle offre ce service à ses municipalités;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité de mandater la MRC d'Arthabaska pour l'élaboration de la modification des règlements d'urbanisme de la Ville de Daveluyville afin d'harmoniser ces derniers à ceux du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2022-08-161

Embauche employée restaurant du Centre sportif Piché

CONSIDÉRANT l'affluence du restaurant du Centre sportif Piché lors de la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE pour fournir à la demande, il est nécessaire de procéder à l'embauche d'une employée supplémentaire;

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de Mme Emy Langlois à titre d'employée au restaurant du Centre sportif Piché, selon les termes et conditions déterminés.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

AFFAIRES NOUVELLES

2022-08-162
Remerciements -
monsieur Lionel
Houle

CONSIDÉRANT la grande implication et la générosité de monsieur Lionel Houle à l'entretien du Parc Jacques Ouellet;

Sur proposition de **monsieur Mathieu Allard** il est résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Ville de Daveluyville remercie officiellement la collaboration et l'implication de monsieur Lionel Houle auprès de sa communauté.

2022-08-163
Embauche
d'animateurs
supplémentaires -
Camp de jour

CONSIDÉRANT le retour à l'école pour plusieurs animateurs du camp de jour;

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de Daveluyville de continuer d'offrir le service de camp de jour jusqu'au 22 août inclusivement;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de 3 animateurs de camp de jour supplémentaires selon les besoins pour les journées du 19 et du 22 août, selon les termes et conditions déterminés et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

2022-08-164
Redécoupage des
circonscriptions
fédérales

CONSIDÉRANT QUE la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales a dévoilé, à la fin juillet, sa proposition de révision de la carte électorale;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette révision, la Ville de Daveluyville basculerait dans la circonscription de Mégantic l'Érable sur la scène fédérale;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville considère que cette révision ne tient pas compte des réalités de notre milieu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville fait partie du territoire de la MRC d'Arthabaska où les enjeux régionaux sont discutés;

CONSIDÉRANT QU'il est naturel pour nos citoyens de faire affaire vers Victoriaville pour la majorité de leurs activités sociales, sportives et économiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville est desservie par le Centre de services scolaires des Bois-Francs ainsi que le Centre de santé et de services sociaux situés à Victoriaville;

CONSIDÉRANT QUE toutes les ententes pour les activités sociales et sportives sont établies dans Arthabaska;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité de demander que le projet de redécoupage électoral de 2022 dirigé par Élections Canada tienne compte de nos résolutions précédemment énoncées et maintienne la Ville de Daveluyville à l'intérieur de la circonscription électorale fédérale de Richmond-Arthabaska.

2022-08-165
Remise au point des
systèmes

CONSIDÉRANT l'offre de services de Contrôles AC pour la remise au point des systèmes mécaniques du bâtiment concernant la gestion de la puissance;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

mécaniques du
bâtiment – Centre
sportif Piché

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :

- **D'accepter l'offre forfaitaire numéro 2 de gestion de la puissance avec gestion – partage du crédit 50/50 pendant 3 ans au frais d'implantation de 1 500 \$ tel que décrit dans l'offre de service de juillet 2022;**
- **D'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.**

2022-08-166

Achat d'un
téléphone
cellulaire pour les
employés du
Centre sportif
Piché

CONSIDÉRANT QUE les employés du Centre sportif Piché ont un grand périmètre à couvrir dans l'exercice de leurs fonctions, soit le centre sportif, le Parc Beaudoin, le terrain de disc golf et plusieurs autres plateaux;

CONSIDÉRANT QU'il peut être parfois fastidieux pour les citoyens de communiquer avec l'employé présent;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un téléphone cellulaire ainsi que d'un forfait de base mensuel pour le Centre sportif Piché et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur la rencontre avec les propriétaires du Lac à la Truite, sur le redécoupage des circonscriptions, sur le dossier des chat errants, sur l'eau brouillée dans la 3^e rue ainsi que sur les roulottes au Domaine Lamy et au Lac à la Truite.

2022-08-167

Levée de
l'assemblée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 40.

Mathieu Allard, maire

Elyse Maheu, greffière